

# ENTRE NOUS

*Bulletin municipal de Saint-Roch*



En route vers les doux chemins...

St ROCH



**GARAGE AD EXPERT**

**Stéphane VERN**  
**GARAGE DES TERRAGES**  
 Z.A. les Terrages  
 37390 SAINT ROCH  
 Tél. : 02 47 52 49 23  
 Fax : 02 47 29 65 12

**RÉPARATIONS AUTOMOBILES**  
**TOUTES MARQUES**  
 VENTES VEHICULES NEUFS  
 et D'OCCASION

Ouvert du lundi au vendredi  
 de 8h00 à 12h00  
 et de 14h00 à 19h00.  
 Le samedi de 8h00 à 12h00.



**bjb** **Brigitte JACQUELIN-BREBION**  
 Expert-comptable

Partenaire des PME, TPE et associations  
 Comptabilité  
 Gestion  
 Fiscalité  
 Social

8, rue des Pinsons ■ 37390 SAINT-ROCH ■ cabinet.bjb@sfr.fr  
 02 47 38 80 12 ■ 06 18 708 704  
 Cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Expert-comptables des Pays de Loire

**JH**

**Menuiserie intérieure**  
 parquets, escaliers,  
 aménagements d'intérieur...  
**Menuiserie extérieure**  
 bois, pvc, alu, fenêtres,  
 volets, portes d'entrée,  
 portes de garage, portails...

**www.jerome-huard.fr**  
 Z.A. les Terrages - 37390 Saint Roch

**J.Huard**  
 menuiserie  
 agencement d'intérieur

**02 47 42 06 66**

Entreprise Qualibat, 4313 Menuiserie technicité supérieure

**ATOUSERVICES** **David MEZIERES**  
 06 65 23 81 74  
 Mail : mezieresdavid@aol.com

Peinture décorative  
 Ravalements de façades  
 Démoussage - Hydrofugation  
 Ravèlement sols et murs  
 Isolation thermique par l'extérieur

**ZA Les Terrages - 37390 SAINT ROCH - 02 47 56 51 51**

**TAXI Roxane** *Tous transports, toutes distances...*  
 taxi.roxane@orange.fr

**Tél : 06.25.37.92.97 / 02.47.96.75.75**

3 Domaine de l'aumônerie  
 37130 St Michel sur Loire

Communes de stationnement :  
 St Michel sur Loire - St Roch

**Joël MARCHAND**  
 Peinture, Vitrerie, Papiers peints, Revêtements sols et murs...  
 24, rue de la Picherie 37390 SAINT-ROCH

**Tél. 06 70 72 02 52**

**ENERGIES RENOUVELABLES**

**Plomberie**  
**Chauffage**  
**Sanitaire**

**Thierry REAULT**  
 42, rue des Brosses - St Roch  
 Tél./fax 02 47 29 39 30  
 port. 06 33 46 98 03

thierry.reault@hotmail.fr

**CONTRÔLE TECHNIQUE**  
**AMBILLOU**

**DEKRA** **02 47 42 13 28**

10, rue des Écoles - 37340 AMBILLOU

**Auto École Saint Cyr**  
**L'ENVIE DE CONDUIRE**

103, Av. de la République  
 37540 St Cyr sur Loire  
 02 47 54 01 69

**BSR - AAC - Permis A et B**

**Auto École Fondettes**  
**LE PERMIS EN TÊTE**

38, rue Eugène Guoin 37230 Fondettes  
 02 47 42 14 61

**aison Gabillet** *sur le marché de FONDETTES le mercredi et dimanche*

**POISSONNIER**  
 Halles centrales TOURS  
 02 47 38 65 24 - Porte C  
 Domicile : 02 47 42 02 46



## EN DIRECT



Bonjour à toutes et à tous,  
 Dans ce dernier éditorial du mandat que vous m'avez confié il y a six ans, je tenais simplement et comme les autres années, à vous faire un point sur les principaux travaux qui ont été réalisés en 2013.

Tout d'abord, le partenariat avec le SIEIL sur les projets d'effacement de réseaux électriques, de rénovation du parc d'éclairage public et de l'apport du gaz est terminé. Le syndicat d'énergie a également accompagné la municipalité lors de la création de deux places de parking et d'une borne de charge pour des véhicules électriques près de l'école.

C'est avec le mois de juillet et l'arrivée des beaux jours, que les aménagements paysagers se sont exprimés. Ils ont été réalisés par Bruno Palluau et Pascal Rutard. Plusieurs sites ont été mis en valeur par nos agents. N'étant pas des spécialistes du fleurissement et ayant également beaucoup d'autres travaux à effectuer, ils ont tout de même réalisé un travail remarquable et remarquable. Bravo à nos deux agents du service technique, ainsi qu'aux trois jeunes de la commune qui les ont accompagnés dans leurs tâches pendant l'été.

La voie verte, qui permet aux vélos et aux piétons de cheminer en toute sécurité sur l'ensemble de la commune est terminée. La partie de traversée du village sur le bord de la RD36 a été réalisée avec un revêtement en enrobé. Son extension vers Fondettes est aujourd'hui inscrite par le Conseil Général dans le programme 2013-2015 des créations de cheminements doux. Il faudra maintenant que les élus s'attèlent à une mission complémentaire avec détermination auprès du Conseil Général pour permettre d'intégrer à cette étude et dans son intégralité, l'apport du haut débit à l'ensemble de nos administrés.



"ENTRE NOUS"  
 Bulletin municipal d'information  
 Directeur de la Publication :  
 Alain ANCEAU  
 Rédaction :  
 Commission Relations  
 Publiques et les Associations  
 Conception, réalisation :  
 Cawet communication  
 06 21 55 02 31

Le Bulletin est en grande partie financé par les annonceurs. Qu'ils en soient remerciés.

Si vous désirez figurer dans le prochain «Entre nous», contacter la Commission Relations Publiques ou la Mairie.

Janvier 2014 n° 16

*page 4-5-6-7-8*  
**LA VIE DE LA COMMUNE**  
 A.S.V.P. ; Quand le bâtiment va... ; Quelques conseils utiles : Les détecteurs de fumée obligatoires dans tout logement avant le 8 mars 2015 ; Urbanisme ; Relations publiques ; Sportez-vous bien ! ; École Yvan Pommaux Saint-Roch ; Cérémonie des vœux ; CCAS.

*page 8-9-10*  
**INFORMATIONS PRATIQUES**  
 Nouveaux arrivants ; Taille des arbustes et haies ; Les essais d'abeilles ; Le frelon à pattes jaunes ; Les sites internet de la Commune de Commune Gatines et Choisses et de Saint-Roch ; Les déchets verts ; Nuisances sonores / nuisances odorantes / circulation sur le che-

min ; Bienôt 16 ans ! Pensez au recensement ; Informations aux propriétaires de chiens ; Problème de voisinage ; INFO Restauration rapide.

*page 10-11-12-13-14*  
**LES ASSOS COMMUNIQUENT**  
 APE et Classe Découverte ; Une nouvelle association pour la cantine et la garderie de l'école Y. Pommaux ; Le retour de l'école de football ; Le succès intact du football loisir ; Une association pour artistes amateurs ; Gym Tonic Saint-Roch ; K'ROCH VACANCES ferme ses portes après 17 ans d'activité ; Roch en Chœur ; Temps Danse, Découvrez les danses en ligne et les danses à 2 ; Zumba ; D'lire de Lire ; Club des aînés de Saint-Roch ; Touraine Bikers Band.

*page 15-16-17*  
**COMMUNIQUÉS**  
 Etat civil année 2013 ; CADERPA ; Ensemble contre le cancer ; RES : proche de vous ; Élagage à proximité des lignes aériennes ; Élections municipales et communautaires de mars 2014.

*page 18-19*  
**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**  
 Contacts ; Liste des employés communaux.

*page 20*  
**JEU**  
 La photo mystère

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alain ANCEAU

## AU SOMMAIRE



## A.S.V.P.

(Agent de Surveillance de la Voie Publique) : Pour information, Bruno PALLUAU, employé communal, est également A.S.V.P. Par conséquent, il est assermenté par la Préfecture à faire appliquer la police du Maire (Constat, PV, amendes...).

**La Municipalité rappelle que le stationnement des véhicules est interdit :**

- sur les trottoirs qui doivent être exclusivement réservés à la circulation piétonne et plus particulièrement aux poussettes.
  - Sur le rond point du monument aux morts.
  - Sur la voie verte située rue de la Vallée
- Les contrevenants à cet article du code de la route s'exposent à des sanctions.

### TRAVAUX VOIRIE REALISES EN 2013



**RUE DES BROSSES**  
Le revêtement a été réalisé sur la totalité de la commune, jusqu'au panneau St.Roch. Nous avons posé également deux dos d'âne, pour essayer de réduire la vitesse des véhicules.



#### TROTTOIRS RUE PRINCIPALE

Après l'enfouissement des réseaux, enfin les trottoirs sont revêtus en enrobé à cette entrée du bourg. Dans le même temps, nous avons fait le revêtement de la contre-allée, très abîmé par les tranchées de nombreux branchements. Il est prévu la création d'une voie verte (piétons vélos) et bien sûr, pour les véhicules des riverains, à une vitesse limitée de 20 Km/h. A cause des intempéries, il nous reste à faire les marquages et la pose des panneaux « voie verte ».



#### RESTE A REALISER

Les abords du lotissement « les Hauts de Saint Roch » en partie à notre charge. Cette partie sera financée sur le budget 2014.

Nous voulons réaliser, une voie verte afin de relier, le pont de la vallée, à la voie verte existante, pour une continuité sécurisée « piétons vélos »

Michel Halopé  
Responsable Voirie

## Quand le bâtiment va...

### Rétrospective des actions menées par la commission bâtiment

#### Suivi des travaux de construction du groupe scolaire rue de la Baratterie (2008).

La construction de notre école a débuté à la fin du mandat de l'ancienne équipe municipale, relayée en Mars 2008 par la nouvelle équipe en place. Malgré quelques soucis dans la planification des travaux, notre école a été achevée en août 2008. Les classes étaient prêtes pour accueillir les élèves à la rentrée scolaire de septembre.

Groupe scolaire Yvan Pommaux



#### Réalisation du dossier administratif et technique relatif à la nouvelle exploitation des locaux de l'ancienne école pour un usage associatif et centre de loisirs sans hébergement (2009).

#### Réalisation d'une étude sur le réagencement de la cuisine de la cantine scolaire (2009).

La cantine scolaire a fait l'acquisition de nouveaux appareils destinés à la restauration, ce qui a eu pour effet de reconsidérer l'agencement de la cuisine et d'induire parallèlement des travaux de mise aux normes des installations électriques.

#### Prise en compte des contrats de maintenance des installations techniques, moyens de secours et équipements sportifs de nos établissements (2009).

La commission bâtiment a veillé à la sécurisation des équipements de nos bâtiments et à la bonne tenue des registres de sécurité.

*Notre mandat d'élus municipaux s'achèvera en mars prochain et le moment est venu, pour la commission bâtiment de vous présenter de façon synthétique mais complet son bilan d'activité de 2008 à 2013.*

*La commission bâtiment s'est attachée, durant ces 6 années écoulées, à rénover et à entretenir son patrimoine existant. Néanmoins, et malgré les restrictions budgétaires au titre de l'investissement, il a été possible de réaliser la construction du nouveau vestiaire sportif sans le recours à l'emprunt et avec l'aide financière du Conseil Général.*

#### Aménagement de locaux professionnels à l'étage de l'ancienne école (2010).



Travaux réalisés en régie par Bruno Palluau avec l'assistance technique de la commission bâtiment :

- cloisons, installations électriques et revêtements muraux.

Ces locaux sont occupés depuis 2010 par un pôle santé :

- Katia « Réflexologue »
- Christian « Psychologue - Clinicien »

#### Création d'un jardin potager à l'école Yvan Pommaux (2010).

Installation d'une clôture, d'une citerne collectant les eaux de pluie et d'un apport en terre végétale. Travaux réalisés en régie par Bruno Palluau.

#### Travaux de réhabilitation des locaux de la mairie (hivers 2009/2010/2012).

Rénovation de tous les locaux du rez-de-chaussée, de l'étage et des combles :

- isolation thermique, installations électriques, chauffage, revêtements muraux, peinture, mobilier, alarme intrusion et portail d'accès à la cour.

La plupart de ces travaux ont été réalisés en régie par Bruno Palluau et Pascal Rutard avec l'assistance technique de la commission bâtiment. En outre, cette nouvelle distribution des bureaux a permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail de nos personnels administratifs.



Salle du Conseil Municipal

Etage secrétariat bureau de Maryse Goguet

Etage secrétariat bureau de Brigitte Loc

Accueil Mairie de Françoise Nevoit

#### Construction d'un bâtiment modulaire à usage de vestiaires sportifs (2010).



La Maîtrise d'Œuvre de l'opération a été assurée par la commune de Saint-Roch. Ce bâtiment est composé de deux vestiaires/douches, un vestiaire arbitre, un bureau, un bar/office et un sanitaire public.

Cet espace buvette largement ouvert sur l'extérieur permet d'offrir un service de petite restauration lors de manifestations sportives ou festives.

#### Rédaction du règlement de location de la salle polyvalente (2010).

#### Gestion technique des travaux d'aménagement des combles de la boulangerie pour un usage privatif (2011).

**Réalisation d'une étude technique et administrative sur la réfection des façades du plateau sportif couvert et suivi des travaux (2011).**



APRÈS LES TRAVAUX

**Réflexion sur un projet de construction d'une salle associative (2013).**

Projet de construction d'un bâtiment modulaire dans le prolongement des vestiaires sportifs pour un usage associatif.

**Divers travaux d'entretien et de sécurisation notamment l'installation de contrôleur d'accès par carte magnétique dans tous nos bâtiments.**

Enfin, les travaux de rénovation réalisés en régie sont le fruit d'un vrai travail d'équipe entre les agents du service technique et la commission bâtiment.

A ce titre, la commission bâtiment remercie Bruno et Pascal pour l'efficacité dont ils ont fait preuve dans les différentes tâches techniques que nous leur avons confiées.

**Réflexion sur un projet de transfert de la bibliothèque (2010/2011).**

Cette démarche visait principalement à rapprocher la bibliothèque du groupe scolaire.

La commission bâtiment a mené la réflexion autour de deux axes principaux :

- la construction d'un nouveau bâtiment
- la restructuration des anciens vestiaires sportifs (photo ci-dessous).



Les membres de la commission bâtiment (Joël Plumé, Joël Marchand, Robert Gagner, Jean-Luc Fontenay, Philippe Juton, Michel Halopé, Eric Makagon, Pierre Laguide et Hervé Bordais) ont le plaisir de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

La commission bâtiment

## URBANISME

La révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisation) arrive à sa fin. L'enquête d'utilité publique débutera début 2014 jusqu'à la validation définitive par les services de la Préfecture, dans le 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Une information publique sera faite concernant les réunions en Mairie avec le commissaire enquêteur.

## RELATIONS PUBLIQUES

Comme vous le savez, c'est le dernier « Entre nous » qui va paraître avant les prochaines élections, je tenais donc à remercier tous les membres de la commission relations publiques avec qui j'ai eu grand plaisir à travailler, ainsi que toutes les associations qui font battre le cœur de notre village.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur.

Présidente de la commission  
Relations Publiques  
Madame AIRIAU Sylvie

## SPORTEZ VOUS BIEN !

**Du nouveau au skate park !**

Cette année, la commune, toujours à l'écoute de ses plus jeunes habitants, a investi dans l'achat de deux nouveaux modules (double lanceur et une grande table). Skates, rollers et trotinettes se rencontrent sur ce bel ensemble qui fait la joie des petits et des ados.



**Deux évènements sportifs :**

**Le raid multisports :** pour la 2<sup>ème</sup> année, Saint-Roch a accueilli une manche du Challenge 37 des Raids Multisports (le Trek Tours Endurances).

Pour sa 13<sup>ème</sup> édition (100 équipes engagées), trois parcours ont été proposés : 90, 60 et 30 kms. Cette édition a été appréciée par toutes les équipes, dont les «grands vainqueurs» (90 kms) venus du Puy de Dôme. A noter sur les autres parcours, 3 Rochiens sur le podium : Eliot et Rémy BRIERE ainsi que Victoria CHASLES.

Nous donnons donc rendez-vous pour la prochaine édition à tous les sportifs débutants ou confirmés le SAMEDI 12 AVRIL 2014.

Malgré une météo pluvieuse, **la rando VTT** du 29 septembre 2013 a vu 120 courageux sur les chemins de Saint-Roch, lesquels ont pu se ravitailler à des endroits répartis le long des parcours allant de 15 à 60 kms.

## École Yvan Pommaux Saint-Roch

Les 140 élèves de l'école ont fait leur rentrée le 3 septembre 2013.

**Organisation pédagogique:**

Les effectifs se répartissent ainsi le jour de la rentrée. :

Classe de M. MAYON : 26 élèves ( 19PS / 7 MS)

Classe de Mme LELARGE : 27 élèves ( 13 MS / 14 GS)

Classe de Mme HERSARD : 23 élèves ( 17 CP/ 6 CE1)

Classe de Mme EL ABDELLAOUI : 21 élèves ( 13 CE1/8 CE2 )

Classe de M. PICARD : 21 élèves ( 8 CE2/13 CM1 )

Classe de M BRIANT : 22 élèves ( 16 CM1/ 6 CM2 )

**Rétrospective juin/décembre 2013 :**

La fête de l'école a permis de finir l'année scolaire dans une ambiance chaleureuse avec la participation des familles.

A l'occasion de la fin de l'année scolaire, diverses sorties pédagogiques ont été faites : les maternelles ont visité les jardins du château de Chaumont, les plus grands ont participé à une journée découverte des métiers de l'agriculture à Fondettes.

La fin d'année fut également sportive avec la participation aux Usépiades, à St Cyr.

Les CE2/CM1 ont passé quelques jours au Blanc (Indre) à l'occasion de leur classe découverte.

Cette année encore, les élèves de CP à CM2 participeront aux Jeunesses musicales de France : série de concerts à la salle Thélème.

Les élèves de CM participeront à un cross à Mettray au mois de décembre.

**Remerciements à tous ceux qui aident et soutiennent l'école et nos actions éducatives ou associatives pendant l'année scolaire :** Municipalité, Association de parents d'élèves, parents d'élèves. Leur investissement contribue à la réussite de projets pédagogiques motivants pour les élèves (sorties culturelles, visites, découvertes...).

Une nouvelle association s'occupe désormais de la cantine et la garderie : l'ARCAD (Association Rochienne Cantine Accueil Diversité). L'APE (Association de Parents d'Elèves) poursuit son activité de soutien à l'école, en compagnie de l'Association Classe Découverte.

**Projets:**

Un projet de classe découverte concernant plusieurs classes est en réflexion pour l'année scolaire prochaine. D'autres sorties à caractère culturel ou sportif viendront soutenir les apprentissages des élèves cette année.

**Dates à retenir**

Vendredi 20 juin, fête de l'école  
Spectacle musical courant mars 2014.

## Quelques conseils utiles :

**Les détecteurs de fumée obligatoires dans tout logement avant le 8 Mars 2015**

Les incendies domestiques font 10.000 victimes chaque année dont près de 800 décès.

Sachant que la fumée est la 1<sup>ère</sup>

cause de décès chez les victimes d'incendie et que 70 % des feux meurtriers d'habitations ont lieu la nuit, il fallait trouver un dispositif permettant de détecter seul la fumée et d'avertir les occupants du logement au moyen d'un signal d'alarme sonore, avant que les fumées toxiques ne les asphyxient : ce système existe, c'est le détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF).

Très simple d'utilisation, facile à poser et d'un prix modeste, il est néanmoins indispensable qu'il soit marqué CE et conforme à la norme NF EN 14604 sur les dispositifs d'alarme de fumée afin de garantir leur fiabilité. L'équipement en détecteurs de fumée dans les bâtiments à usage d'habitation individuels ou collectifs, est devenu obligatoire depuis la parution de la Loi n°2010-238 du 9 Mars 2010 et du Décret n°2011-30 du 10 Janvier 2011.

Ainsi, «l'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, a sous sa responsabilité l'installation dans celui-ci d'au moins un détecteur de fumée normalisé. Il veille à

l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif» (article R. 129-13 du code de la construction et de l'habitation).

**L'installation des détecteurs de fumée en pratique :**

**- Quels détecteurs choisir ?**

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604. Certains détecteurs portent également la mention NF qui est une marque de certification de qualité supplémentaire.

Le détecteur autonome avertisseur de fumée est constitué d'un boîtier qui renferme un système de détection de fumée, une alimentation électrique par pile qui lui permet d'être autonome et d'avertir les occupants grâce à une sirène intégrée. Certains détecteurs sont interconnectables et produisent leurs signaux d'alarme sonore simultanément, si l'un d'eux réagit. Ils peuvent être raccordables à partir de l'alimentation électrique du logement, sous réserve dans ce cas qu'ils soient équipés d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique.

**- Où les installer ?**

Il est recommandé d'installer à minima un détecteur par niveau notamment dans

les couloirs distribuant les chambres. On les fixe, de préférence au plafond où la fumée va s'accumuler. Les détecteurs ne doivent pas être installés dans les cuisines et les salles de bains, car les vapeurs dégagées dans ces locaux peuvent déclencher des alarmes non justifiées.

**- Quel entretien nécessitent-ils ?**

Fonctionnant sur pile, un signal sonore indique quand la pile doit être changée. Vérifier mensuellement le fonctionnement de l'alarme au moyen du bouton de test. Nettoyer régulièrement le détecteur au moyen d'un aspirateur pour éliminer les poussières déposées.

**- Quel est le coût d'un détecteur ?**

Le prix d'un détecteur de qualité varie en moyenne entre 10 et 30 euros. On en trouve notamment dans les grandes surfaces de bricolage.

**Conclusion : N'attendez pas 2015 pour équiper votre logement d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) car ces petits appareils font gagner, notamment la nuit, les quelques minutes qui permettront de sauver biens des vies et d'éviter des traumatismes et des brûlures graves.**

La commission bâtiment.

## Cérémonie des vœux

Le Maire présentera ses vœux aux habitants de Saint-Roch le vendredi 24 janvier 2014 à 19h à la salle d'Activités.

## CCAS Le rendez-vous annuel des aînés.

Comme chaque année, un repas a été offert aux Aînés, âgés de 75 ans et plus, par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le 1<sup>er</sup> décembre 2013. Nos Aînés étant de plus en plus nombreux, ce repas s'est déroulé dans la salle d'activité mais la restauration a été assurée par le restaurant «Bleu d'Armor».

Nous vous rappelons que depuis plusieurs années, le CCAS a observé une forte augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans sur notre commune. Ce constat fait, les membres du centre ont décidé, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'âge d'entrée au CCAS passait de 65 à 70 ans (exception faite des personnes déjà inscrites).

## CODERPA 37 (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées)

### QUI SOMMES-NOUS ?

Une instance consultative, placée auprès de la Présidence du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

### SON ROLE ?

Il participe à l'action départementale concernant les retraités et les personnes âgées en lien avec :

- la prévention
- le soutien aux personnes âgées dans l'accompagnement de la perte d'autonomie
- la coordination gérontologique
- la qualité des prises en charge des services et des établissements.

Il est impliqué dans l'élaboration et l'application départementale des dispositifs mis en place les concernant.

**Le CODERPA est un lieu de dialogue, d'information, de réflexion et de proposition.**

Vous cherchez des solutions à vos problèmes de maintien à domicile, ou d'entrée en établissement ? Vous êtes confrontés à la perte d'autonomie d'un proche ?

**CONTACTEZ-NOUS :** 38 rue Edouard Vaillant - BP 4525 - 37041 TOURS cedex 1

TELEPHONE : 02 47 31 45 45 poste 64263

COURRIEL : coderpa@cg37.fr

## INFORMATIONS PRATIQUES ←

## Nouveaux arrivants

La Municipalité invite toutes les personnes et les familles arrivées depuis peu sur la commune, à se faire connaître au secrétariat de la Mairie. Des renseignements pratiques vous seront communiqués pour organiser vos démarches et faciliter votre installation.

## Taille des arbustes et haies en limite séparative des clôtures

Vous devez absolument respecter la règle des deux mètres.

Une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de hautes tiges) destinés à dépasser 2 m de hauteur.

Une distance minimale de 0.50 m de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m.

Retenez également que le propriétaire d'un arbre ou d'un arbuste dont les branches dépassent les limites séparatives est tenu de les couper.

## Les essaims d'abeilles



Si vous avez un essaim d'abeilles qui s'installe chez vous téléphonez à Monsieur Pierre LAGUIDE, Apiculteur, au 02 47 56 60 95, qui viendra les prendre gratuitement, en gardant les abeilles vivantes. Les essaims pérennisent l'espèce des abeilles. Protégez-les !

**Par ailleurs, merci de signaler, à la Mairie, tout nid de guêpes ou de frelons que vous voyez sur la voie publique ! (pour ceux situés dans une propriété privée, la destruction est à la charge du propriétaire).**

## LES SITES INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINE ET CHOISILLES ET DE SAINT-ROCH

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la Communauté de Communes (animations jeunesse, collecte des déchets ménagers, Relais Assistantes Maternelles, horaires des déchetteries, marchés publics...) et des autres communes de la Communauté de Communes sur le site :

[www.gatine-choisilles.org](http://www.gatine-choisilles.org)



**Et désormais vous avez également le tout nouveau site de votre commune**, réalisé gracieusement par Antoine ANCEAU, [www.saint-roch.fr](http://www.saint-roch.fr) qui vous permettra de naviguer entre les comptes rendus du Conseil Municipal, les infos pratiques mais également bon nombre d'informations sur les associations. A ce propos, nous faisons un appel aux associations ! Si vous souhaitez faire paraître des informations concernant votre association (informations générales ou manifestations) sur ce site, envoyez tous les éléments à la Mairie [mairie.saintroch37@orange.fr](mailto:mairie.saintroch37@orange.fr)

## Les déchets verts

Il est rappelé que les déchets verts peuvent être déposés dans une benne placée à proximité du hangar communal. Ce site est accessible uniquement aux habitants de St-Roch. Il est essentiellement réservé aux déchets issus de la tonte des pelouses et de la taille des haies, EN AUCUN CAS AUX TRONCS D'ARBRE ET ENCORE MOINS AUX SACS PLASTIQUES.

**Horaires d'accès à cette benne :**  
Lundi au vendredi de 08h30 à 16h30  
Samedi de 10h00 à 17h00

Il est rappelé que les dépôts de gravats sont interdits. Si ces recommandations ne sont pas respectées, cette benne risque purement et simplement de disparaître

## Nuisances sonores / nuisances odorantes / circulation sur le chemins

Il n'est pas inutile de rappeler à l'ensemble des habitants de Saint-Roch que l'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, nettoyeur haute pression...) est autorisée par arrêté préfectoral du 29/12/95 uniquement aux horaires suivants.

- Lundi au vendredi : de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedi : de 09h00 à 12h et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h

Quant aux scooters et autres engins à moteur, merci de respecter le calme et le repos des résidents.

Il est rappelé que le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers, est formellement interdit. Ceux-ci doivent être portés à la déchetterie (titre IV du règlement sanitaire départemental, article L 541-2 du code de l'environnement et arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2005). Nous rappelons à tous qu'il est formellement interdit de circuler sur la voie romaine avec un véhicule à moteur (moto, quad, scooter, voiture...). Merci de respecter l'environnement et les règles de civilité vis-à-vis de vos voisins.

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.  
Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

### → PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

### → À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION NORD-OUEST

- CSN Rennes › Départements 44 / 35 / 53 › 02 23 44 50 01
- CSN Brest › Départements 22 / 29 / 56 › 02 98 37 75 58
- CSN Caen › Départements 14 / 50 / 61 › 02 31 38 47 50
- CSN Angers › Départements 37 / 72 / 49 / 85 › 02 44 01 20 50/60
- CSN Rouen › Départements 27 / 28 / 76 › 02 32 08 20 85/40
- CSN Orléans › Départements 18 / 36 / 41 / 45 › 02 38 65 21 32

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté) veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'ANGERS (02-44.01.2050 ou 2060) mail : [dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr](mailto:dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr)

## Informations aux propriétaires de chiens

1) Vous n'êtes pas sans savoir que les aboiements répétés de votre compagnon sont une nuisance pour la tranquillité de vos voisins. Il existe maintenant des colliers anti-aboiement très efficaces, pensez-y !!!

2) Nous vous demandons, pour les sorties de votre compagnon qu'il soit à

la laisse, même dans la voie Romaine, chemin pédestre actuellement très fréquenté.

3) Lors de ces sorties, merci de bien vouloir ramasser ce que votre chien laisse derrière lui, ce qui évitera bien des désagréments aux promeneurs.

Malheureusement, malgré nos recommandations, nous sommes sans cesse interpellés sur tous ces sujets de mécontentement qui nuisent à la bonne entente et à l'harmonie dans notre commune. **Nous vous demandons d'être vigilants et attentifs aux autres.** Merci de votre participation, pour bien vivre ensemble.

## Problème de voisinage

Si vous avez un problème de voisinage, vous pouvez contacter le conciliateur de justice sur le canton de Neuillé Pont Pierre : M<sup>me</sup> BARBIER-BATARD Françoise - Tél 06.63.04.63.29. Permanence les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 15H45 à 17H00 à la Mairie de Neuillé Pont Pierre. Il est conseillé de prendre RDV avant de se rendre à la permanence.

## INFO Restauration rapide

Nous vous informons de la présence d'un commerçant «Allo Crêpe» le jeudi soir de 17h à 21h tous les 15 jours (les semaines impaires) sur le parking de la boulangerie.



# LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



L'Association des Parents d'Elèves, désormais déchargée de la cantine et de la garderie, s'associe à l'Association Classe Découverte,

pour un seul et même but : mener des actions pour l'école et les enfants de la commune. Un projet d'école à Saint-Roch est à l'étude pour l'an prochain : un voyage en classe découverte pour une grande majorité des enfants fréquentant l'école.

Ainsi, des animations seront proposées tout au long de l'année : ventes de brioches, de crêpes, marché de Noël, loto (15 mars 2014), carnaval, fête de l'école ... dans le but de financer une partie de ce voyage en classe découverte et d'aider l'école dans ses actions.

Le dynamisme, la bonne humeur, et la convivialité sont les maîtres-mots de notre équipe ! Les membres de cette association comptent sur le soutien des habitants de Saint-Roch pour voir aboutir au mieux les bonnes idées !



Le bureau de l'APE-Classe Découverte

## Une nouvelle association pour la cantine et la garderie de l'école Y. Pommaux.

Depuis la rentrée scolaire 2013, l'ARCAD (Association Rochienne Cantine Accueil Divertissement) a repris la gestion de la cantine et de la garderie de l'école Yvan Pommaux.

Elle emploie cinq personnes au service de vos enfants : Pour la cantine : Anne Marie Simonnet, Trinidad Bordais et Jessica Daguzan Pour la garderie : Jessica Daguzan, Aline Beaudouin et Elisabeth Hersard. L'entreprise de restauration a changé cette année : un contrat triennal a été signé avec Restauval. Celle-ci s'attache à fournir des produits provenant de la région, dont des produits bio.

Le bureau d'ARCAD est composé de : Jean Christophe Desroches (secrétaire), Jean Charles Aponte (trésorier), Marie Ange Simonnot (présidente).

Une réunion d'information aux parents s'est déroulée le 16 octobre 2013. L'assemblée générale annuelle, à laquelle les adhérents seront conviés, se tiendra au deuxième trimestre 2014.

Pour tous renseignements ou suggestions, contactez ARCAD au 06 61 43 61 62 ou par mail : SaintRochARCAD@aol.com ou par courrier : 8 rue de la picherie 37390 Saint-Roch.

Ont peut avoir des frites à la place?



## ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE SAINT-ROCH

### Le retour de l'école de football

En sommeil depuis plusieurs années, l'école de football de l'association sportive de Saint-Roch est en train de renaître de ses cendres. En effet, cette saison 2013/2014 est celle du retour des jeunes licenciés au sein de notre club : une quinzaine d'enfants s'est engagée sous les couleurs de l'AS Saint-Roch afin de participer, dans leurs catégories d'âges respectives, aux compétitions au sein de l'entente menée avec nos voisins de l'US Pernay. Quelques entraînements ont déjà pris place sur le stade municipal de Saint-Roch, en attendant le retour des rencontres de championnat... pour l'année prochaine ?



### Le succès intact du football loisir

Année après année, la formule ne perd pas de son pouvoir d'attractivité car le nombre d'équipes engagées ne cesse d'augmenter. Deux équipes sont toujours engagées par l'AS Saint-Roch, en championnat départemental et en coupe. Match à 7 disputé en semaine (jamais le week-end), auto-arbitrage, ambiance sympa mais engagement intact puis, pour finir, un repas bien mérité partagé avec l'équipe adverse : des ingrédients simples mais motivants pour qui veut venir taper le ballon, se dépenser et partager de bons moments.

Les efforts réalisés depuis deux ans par la Commune ont, de surcroît, permis de conférer à cette activité un cadre plus agréable très apprécié : les vestiaires flambant neufs et l'éclairage amélioré contribuent grandement au plaisir sportif de chacun.

Les portes sont toujours ouvertes ; alors, quels que soient votre niveau et votre âge, n'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année.

Joël Plumé (02.47.56.75.82, 06.47.31.98.94 - plumejoel37@orange.fr)  
Thierry Desarmenien (06.64.70.54.95 - thierry.desarmenien@wanadoo.fr)  
ou François Chartier (06.74.11.48.13 - francoischartier@free.fr).

## Une association pour artistes amateurs



Trois épris d'art viennent de créer une nouvelle association dont le siège social se trouve à Saint-Roch.

Son nom ? « Au-delà de l'Art ». Il s'agit d'une association loi 1901 qui a pour objet de favoriser, développer et promouvoir l'édition physique et/ou numérique de projets artistiques amateurs, « inspirés » ou « intuitifs », dans les domaines de l'écriture,

du dessin, de la photographie, de la peinture, de la musique et des œuvres numériques.

Pour ses trois fondateurs, cette association, est destinée exclusivement à des artistes « amateurs », ce qui signifie que leur but n'est pas de vendre leurs œuvres mais de partager leur passion et les fruits de leur passion ; et à des artistes inspirés ou intuitifs, c'est à dire des femmes ou des hommes qui sont mus par une envie de créer en ne cherchant pas nécessairement à acquérir ou utiliser des techniques mais en suivant leur inspiration ou leur intuition.

Très souvent, ces artistes, qui che-

minent artistiquement « hors des sentiers battus », sont regardés par leurs proches avec méfiance, voire scepticisme, ce qui les pousse à réfréner leurs ardeurs artistiques et à cacher leur potentiel créatif afin de ne pas se faire remarquer et perdre leur crédibilité dans leur vie quotidienne.

Au-delà de l'Art a justement été créée afin de permettre à ces artistes, parfois bien esseulés, d'être accueillis, de trouver une écoute, un refuge, une solidarité et une vitrine pour combler leur désir de partage. Ils pourront peut-être, grâce à cette association, vivre pleinement leur passion. C'est en tout cas l'esprit des fondateurs.

Le bureau de l'association est composé de : François Baudouin, président, sa soeur Pascale Baudouin, trésorière, et Eliane Garnier, secrétaire.

Parmi les projets en cours de concrétisation, notons la mise en place d'une permanence dans une salle associative de Saint-Roch, l'organisation d'une ou plusieurs expositions par an à Saint-Roch, et la participation à des manifestations, organisées par d'autres associations partout où Au-delà de l'Art serait invitée.

Contact : 06 09 74 32 63  
audeladelart@laposte.net

## Gym Tonic Saint Roch

Venez BOUGER, vous DEPENSER et vous MUSCLER à la salle d'activité tous les jeudis de 19h15 à 20h15.

Le dynamisme de Nathalie, notre coach, vous assurera toute satisfaction. Au programme : renforcement musculaire : abdos, cuisses, fessiers, cardio, steps,

stretching ... avec ou sans matériel (poids, élastibande, bâtons, corde à sauter, ballons, glisseurs et autres nouveautés). Après l'effort, le réconfort avec la relaxation pour un petit moment de détente. Le tout, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Alors venez nombreux et nombreuses. Depuis quelques années maintenant, nous récompensons les plus assidues. BRAVO à elles et BRAVO à toutes.

Nous vous y attendons, venez relever le défi...

TARIF : 100€/an (certificat médical obligatoire)



Contacts : Nathalie TORTAY (coach) 02 47 55 91 03  
Isabelle DUBOIS (secrétaire) 02 47 56 59 86  
isdubois37@gmail.com  
Pascale COGNAULT (trésorière) 02 47 56 59 18  
lespascaux3@orange.fr  
Valérie DANJOU (présidente) 02 47 56 51 03  
vfbodindanjou@wanadoo.fr

## K'ROCH VACANCES ferme ses portes après 17 ans d'activité

Le centre aéré a été créé en octobre 1995 et a démarré en juillet 1996. Pendant 13 ans le centre a été ouvert en juillet et août et à partir de 2010 seulement en juillet suite au nombre d'enfants en diminution. J'ai assuré la présidence pendant 17 ans avec une bonne équipe de bénévoles au sein du bureau, du début jusqu'à la fin, et de bons animateurs. Je remercie beaucoup toutes les personnes qui m'ont accompagnée et surtout les parents et enfants sans qui le centre n'aurait pas existé. Cette année a été la dernière suite à la diminution, de moitié, des enfants fréquentant le centre depuis quelques années et aux nouvelles législations administratives à partir de janvier 2014. Cela a été des moments de bonheur surtout lors des fêtes de fin de centre et aussi beaucoup de stress. Les enfants étaient heureux et nous l'étions aussi. Un grand merci à tous.

Annie BARTHELEMY

La municipalité remercie Annie Barthélémy et toutes ses équipes, qui ont su, depuis la création du centre aéré, accueillir chaque été de nombreux enfants de Saint-Roch et des communes avoisinantes.

## Roch en Chœur

La chorale de Saint-Roch « Roch en Chœur » créée en janvier 2011, dirigée par Marion Paillissé, est désormais installée dans son style. Elle commence à être reconnue pour la qualité de ses interprétations et son « Cœur », comme cela a été mentionné dans les articles de presse à l'occasion des concerts qu'elle a organisés les 31 mai et 21 juin derniers, à Mettray et à Saint-Roch.

L'ambiance qui règne en effet au sein de cette association rochienne, est connue pour être sympathique et conviviale. L'augmentation de ses effectifs semble par ailleurs confirmer cette réputation puisque avec l'arrivée de nouveaux choristes, le nombre de ses membres dépasse les 45.

Comme chaque année, un programme nouveau est proposé aux choristes. Le répertoire de Roch en Chœur demeure cependant toujours axé autour de la variété française, des chants populaires français et étrangers, gospel ...

Le jour des répétitions de la chorale a changé puisqu'elles se déroulent le jeudi, de 19h30 à 21h, dans une salle de classe de l'ancienne école de Saint-Roch.

Parmi les projets, Roch en Chœur sera de retour à la rencontre des habitants de Saint-Roch, lors des vœux du maire en janvier 2014 et le 21 juin 2014 à l'occasion de la fête de la musique, à l'intérieur de la salle des fêtes de Saint-Roch.



Toute personne désireuse d'obtenir de plus amples renseignements ou de contacter les responsables de l'association peut appeler au 06.09.74.32.63 (François Baudouin, président) ou envoyer un mail à rochenchoeur@laposte.net.

## ZUMBA



L'association «Zumba» propose tous les mardis de 19h30 à 20h30, à la salle des Fêtes, des cours de Zumba.

Originaire de Colombie, la Zumba associe le fitness au dynamisme de plusieurs danses latines, telles que la salsa, meringue, cumbia....

Ce cours est dispensé par la pétillante Salima, la coach Zumba éh !!!!!

C'est une association très dynamique et conviviale.

Pour tout renseignement contacter :  
M<sup>me</sup> BIGOT Magali : 06 82 42 15 70  
M<sup>me</sup> BELLAIS Béatrice : 06 69 48 63 11

## Temps Danse

Découvrez les danses en ligne et les danses à 2.

Vous avez envie de vous faire plaisir chaque semaine en dansant seul(e), à deux ou en groupe : Temps Danse regroupe des personnes de tous âges et de niveaux de danse différents. Les adhérents se retrouvent pour pratiquer les danses à 2 (Rock, Chacha, Samba, Valse, etc.) et/ou les danses en ligne (Madison, Country, Disco, Charleston, Salsa, etc.) Les chorégraphies sont adaptées pour chaque niveau de danseur et le rythme de la saison est sous le signe de la détente et du loisir. Nous nous efforçons d'équilibrer hommes et femmes en danses à 2.

Renseignements Françoise 02 47 42 05 25,

Bernard 02 47 55 50 63 <http://tempsdanse.perso.sfr.fr>

### Danses en ligne



### Danses à deux



Chouchoutez les livres !!  
Ils sont fragiles !  
Pensez au marque-page !...

## Bibliogoûters de l'année 2013-2014

- « Reines et Rois » mercredi 22 janvier 2014, enfants de 3 à 6 ans
- « Surprise » mercredi 19 février 2014, enfants de plus de 6 ans
- « Carnaval » mercredi 26 mars 2014, pour les moins de 6 ans
- « Artistes sur maillots » mercredi 16 avril 2014, pour les plus de 6 ans
- « Bouquet final » mercredi 18 juin 2014, pour tout âge de 7 à 77 ans !



Chaque bibliogoûter débute à 15h et se termine à 16h30. Une participation de deux euros par enfant sera demandée pour les frais de matériel. Activité réservée aux inscrits à la bibliothèque.

En projet le 28 mars 2014 : une rencontre-écrivain avec Barbara Constantine, auteur d'entre autres « Tom, petit homme », des détails sur cet événement seront fournis ultérieurement.



**DISTRACTION  
ET BONNE  
HUMEUR  
GARANTIES !  
VENEZ NOUS  
REJOINDRE !**

## Club des aînés de Saint-Roch

N'ayant pas de club en août, nous en profitons pour organiser une journée plein air au bord d'un étang. Cette année, nous avons eu la chance d'avoir du beau temps. Nous renouvellerons cette journée le jeudi 28 août 2014.

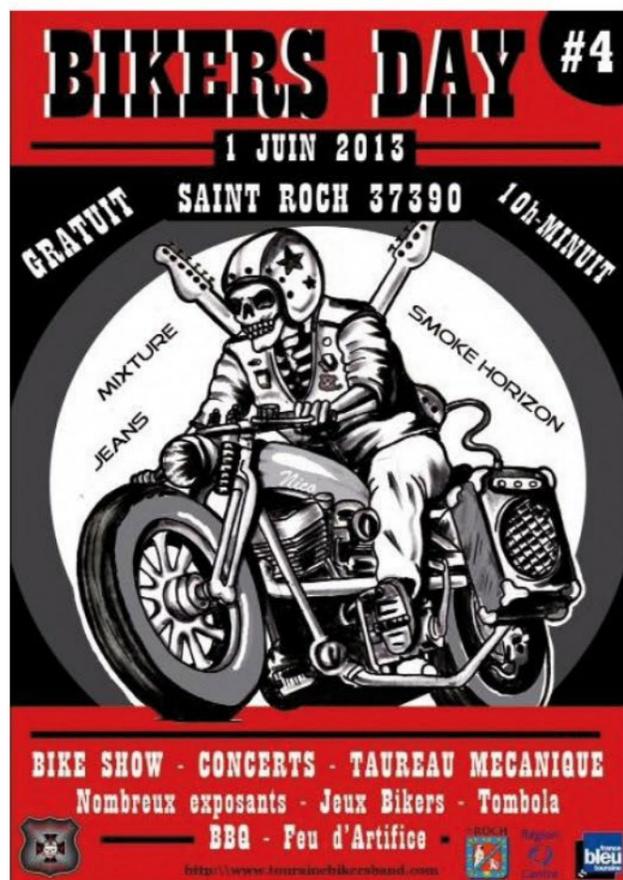
Nos réunions mensuelles sont prévues le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, sauf en avril, juillet et septembre où elles se feront le 4<sup>ème</sup> mardi. Vous pouvez toujours nous rejoindre au 02 47 56 79 79 ou 09 64 25 27 57.

Nos prochains concours de belote pour 2014, sont fixés les mardis 7 janvier, 11 mars, 15 avril, 7 octobre et 16 décembre. Le concours d'avril sera fait au bénéfice de la recherche médicale. Nous vous remercions de votre présence. Nous espérons que vous avez passé agréablement les fêtes de fin d'année et vous souhaitons à tous une bonne année 2014.



Le Président  
James PERSYN

Autres associations existantes sur la commune  
ADAC 37, Anciens Combattants, Bridge Club, Roch'n'Baby.



Toutes les coordonnées de nos partenaires et exposants sont disponibles sur notre site : [tourainebikersband.com](http://tourainebikersband.com)

**Merci à TRIKE CENTRE** d'avoir proposé gratuitement des baptêmes aux enfants et adultes handicapés. Cette année encore, comme les précédentes, les bénéfices de la tombola, du panier bikers et des jeux bikers sont reversés à une association. Lors de cette 4<sup>ème</sup> édition nous avons réuni la somme de 960 € qui a été entièrement reversée à l'association : «ADMR les Maisonnées (association qui gère des centres pour adultes autistes)»

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui nous ont soutenus pour créer cet événement et je vous dis à l'année prochaine pour une 5<sup>ème</sup> édition (le 14 juin 2014) avec encore plus de surprises.



Christophe DESCHERES  
Président du Touraine Bikers Band  
Tél. : 06 11 27 11 19

**Vous êtes particulier ou professionnel, vous souhaitez participer à notre rassemblement en tant que partenaire ou exposant, alors n'hésitez pas à me contacter, le bureau étudiera toutes les propositions.**

## Bonjour à tous,

Notre 4<sup>ème</sup> édition de la Bikers Day a rencontré un réel succès. Elle a pu voir le jour grâce à un vif soutien de la Mairie animée d'une équipe dynamique associée à la présence du car podium de la région centre. Nous avons pu vous proposer une Bikers Day placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, regroupant un run, de nombreux exposants, des concerts- SMOKE HORIZON- JEANS- MIXTURE avec en surprise quelques morceaux de MOTÖR RISE, de la zumba (club de Saint-Roch) ainsi qu'un superbe feu d'artifice (offert par la Mairie de Saint-Roch), de plus le soleil était de la fête...

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement les adhérents du Touraine Bikers Band qui ont contribué à la réalisation et au déroulement de cette journée entraînant un vrai succès auprès de tous les visiteurs. Un grand merci pour le soutien de nos nombreux partenaires et notamment un grand nombre d'entreprises de Saint-Roch qui nous suivent depuis plusieurs années.

### PARTENAIRES 2013 DU TOURAINE BIKERS BAND

- CAR PODIUM DE LA REGION CENTRE
- FRANCE BLEU TOURAINE
- AFPI – CENTRE VAL DE LOIRE
- MLP COIFFURE – TOURS CENTRE
- BOW CONCEPT – SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- BMH ELECTRONIQUE – LOCHES
- AMAZONIA – TOURS NORD
- BRIERE MICHEL PLOMBIER – Saint-Roch
- JO AMERICAN BIKE – JOUE-LES-TOURS
- CEF BOISSONS – FIGUEIREDO DISTRIBUTION – Saint-Roch
- ATOUSERVICES – Saint-Roch
- LE TOURS DE MAIN – Saint-Roch
- RESTAURANT BLEU D'ARMOR – Saint-Roch
- GARAGE DES TERRAGES – Saint-Roch
- CONTROLE TECHNIQUE – AMBILLOU
- J.HUARD MENUISIER – Saint-Roch
- HYGEBAT – Saint-Roch
- CLIMAT CHAUFFPASSION – Saint-Roch
- BLANCHISSERIE DE L'AVENIR – Saint-Roch
- SARL DUBOIS CHARPENTE – Saint-Roch
- COSTEN – NAZELLES-NEGRON
- C2TMI – MONTLOUIS
- TRIKE CENTRE – SORIGNY
- ATMOSPHERA – Saint-Roch
- BAR «LE SAINT GILLES» – TOURS CENTRE
- CAVE GAMBRINUS – SAINT-PIERRE-DES-CORPS
- BEEP BIKE – TOURS NORD
- MOTO EXPERT et KUSTOM SPIRIT (Assistance run) - TOURS NORD
- TEAM DELETANG 37 – CHAMBRAY-LES-TOURS
- TEREYGEOL - TOURS
- GT TOURS - TOURS

**Merci également, pour leurs cadeaux à notre tombola, à :** LA SCENOFEERIE DE SEMBLANCAY ; SELF PNEUS ; ZOO DE BEAUVAIL ; LASER MAXX ; LA PLANETE DES CROCODILES ; L'ILE AUX SERPENTS ; AQUARIUM DE TOURAINE ; ZOO DE LA FLECHE ; SPAYCIFICZOO ; PUY DU FOU ; KARTING DE LA VILLE AUX DAMES ; LA VALLEE DES SINGES ; LA CAVE GAMBRINUS.

## Comite des fêtes de Saint-Roch Le salon des vins de France

Le salon des vins de France créé en 2000 par le Comité des fêtes est devenu un salon de qualité, réputé et apprécié dans l'agglomération Nord-Ouest. Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, les 16 et 17 novembre dernier dans la salle polyvalente, il a encore tenu ses promesses, avec une belle affluence de visiteurs et de clients, et certains exposants ont connu la rupture de stock. C'était l'occasion de découvrir les diverses saveurs des vins de France, parfois méconnues, de discuter et d'apprendre auprès des viticulteurs, et surtout, surtout, d'acheter les vins que l'on a pu goûter et apprécier, contrairement aux foires aux vins des centres commerciaux où l'on ne peut se fier qu'aux étiquettes ou à la faconde du vendeur.

Le Salon des vins de Saint-Roch, c'est aussi sa fameuse choucroute « maison » du dimanche : Préparée par Gilles JAMAIN (vice-président) et Dany RENAULT (Trésorière) et les amis et bénévoles du comité, elle n'est plus annoncée car, limitée à environ 180 parts, elle est maintenant trop réputée et n'est plus servie que sur réservation avant le salon. A noter aussi l'assistance gracieuse de notre municipalité qui prend en charge les photocopies et l'aide cordiale des agents municipaux, sans qui le Comité des fêtes ne pourrait plus assurer physiquement ce type de manifestation.



### La 12<sup>ème</sup> marche du salon des vins

Ce dimanche matin du 17 novembre dernier, ils étaient encore plus nombreux que l'an passé à s'être levés tôt pour participer dès l'aube à la 12<sup>ème</sup> Marche du salon des vins. Cette randonnée pédestre était organisée par le Comité des fêtes de Saint-Roch, avec le support technique des «ARQUE-LEUX», l'association de randonneurs de La Membrolle sur Choisisse. Elle comportait, au choix, un circuit balisé en boucle de 19 km, et un de 11 km accompagné. A leur retour, un vin d'honneur offert par la municipalité et une

tombola les attendait sous le barnum, en présence d'Alain Anceaux, maire de Saint-Roch, de Pierre Dupont (Président des Arqueleux) et de Jacky LEROUX (Président du Comité des fêtes). Et comme de coutume après l'effort, le réconfort : les randonneurs purent déjeuner sur place ou apprécier la copieuse choucroute du Comité des fêtes, puis visiter le salon des vins en dégustant quelques uns de nombreux crus proposés (avec modération, bien sûr, comme il se doit).

### A propos du comite des fêtes de Saint-Roch

L'une des plus anciennes « sociétés » du village (1969) le Comité des Fêtes de Saint-Roch (C.F.S.R.) est une association de type 1901 déclarée. Il s'autofinance (pas de subventions) et a pour vocation première de perpétuer la fête annuelle du village : l'«ASSEMBLEE» de Pâques. Au fil des ans, ses bénévoles ont élargi le champ de leurs prestations d'animation en organisant des concours de belote, puis des lotos, des voyages touristiques en province et à l'étranger, un salon des vins et des randonnées. Et, le saviez-vous ? Le Comité des fêtes, c'est aussi, pour vos fêtes de famille, le prêt de son matériel : barnums, tables et bancs, vaisselle et couverts, sono, grill, friteuse, etc... Mais faute de nouveaux bénévoles un peu plus jeunes

pour les épauler, les membres du comité, tous retraités et encore vaillants pour quelques années, devront inéluctablement abandonner ces activités et mettre l'association «en sommeil», comme dans beaucoup de villages. Alors, si vous avez un peu de temps libre, des idées, l'envie d'aider à l'animation du village ou de mieux vous intégrer en rencontrant d'autres habitants de la commune : rejoignez le Comité des fêtes et contactez le Président, Mr Jacky Leroux (02.47.40.96.29), ou l'un des membres au cours des manifestations: tous les bénévoles du Comité vous accueilleront ou vous renseigneront.

### Les prochaines manifestations du comite des fêtes :

- Loto les 07 février, 18 avril et en octobre 2014 ;
- Randonnée inter comités des fêtes le 11 mai 2014 ;
- Voyage d'un week-end au printemps ;
- Voyage d'une semaine à l'étranger, à l'automne ;
- 15<sup>ème</sup> Salon des vins les 15 et 16 novembre 2014 ;
- 13<sup>ème</sup> Marche du salon des vins le 16 novembre 2014.

## COMMUNIQUEMENTS ←

### ETAT CIVIL ANNEE 2013

#### Avis de naissances

FOUQUE Charlotte	12.12.2012	FOURREAU Julian	02.06.2013
BELLIARD Arthur	20.12.2012	OLIVET Oscar	11.06.2013
BODIN Sarah	16.01.2013	MONNIN Zoé	17.06.2013
TELLERAIN DANTHU Arthur	24.01.2013	CHANTELAT Lou-Ann	09.07.2013
FIGUESTER Léo	13.02.2013	FONTENAY Lyana	26.07.2013
ROBIN Louis	14.02.2013	ROBERT Thomas	02.10.2013
COUVREUR Lucie	17.02.2013	ROBERT Antoine	02.10.2013
DUPORTAL Yoni	30.03.2013	RICHARD SIMON Lucas	12.10.2013
THIERRY Nathan	26.04.2013	BUREAU Pierre-Axel	23.10.2013
BENOIT Lise	29.04.2013		
PERROTIN Björn	15.05.2013		

#### Mariages

THIREAU Mickaël et LEROUX Aurélie	1e 06.07.2013
CHASLES Hervé et DUCHESNE Manuella	1e 14.09.2013

#### Décès

NIEPCERON Marguerite épouse AUTRET	25.01.2013
GUYON Rolande épouse LEMAITRE	20.02.2013
GIFFARD Marie épouse COIFFARD	20.02.2013
PLANA Sara épouse DEFENIN	26.05.2013
BOUNDAOUI Mohand	29.06.2013
LECOUVETTE Alexandre	24.09.2013



ENSEMBLE CONTRE le cancer.

## DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE, C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de 50 ans, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes et seront renouvelés tous les 2 ans. En Indre et Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemocult II®, pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Ces examens sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

### LA MAMMOGRAPHIE :

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation de votre mammographie qui sera relue au CCDC par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité. En Indre et Loire, 66 % des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de 1 900 cancers du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

### LE TEST HEMOCULT II® :

Lorsque vous vous rendez chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début de la consultation, la lettre d'invitation que le CCDC vous a adressée. Il vous remettra le test que vous réaliserez à votre domicile. En Indre et Loire, environ 43% de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, 530 cancers ont été diagnostiqués et des polypes ont été retirés chez 2250 personnes.

#### Les chiffres de participation aux dépistages des cancers

Cancer du sein		Cancer colorectal	
Dans votre canton : NEUILLE-PONT-PIERRE	68 %	Dans votre canton : NEUILLE-PONT-PIERRE	41 %
Dans votre commune : SAINT-ROCH	68 %	Dans votre commune : SAINT-ROCH	42 %

**N'HÉSITEZ PLUS, NE LAISSEZ PAS PASSER VOTRE TOUR, CES EXAMENS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE.**

**Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner. Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appelez le CCDC au 02.47.47.98.92.**



## R.E.S. : proche de vous

Relais Emploi Solidarité fait partie des 15 associations intermédiaires du département. Structure d'insertion professionnelle, elle œuvre sur les 3 cantons de Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi et Château la Vallière.

RES reçoit également sur rendez-vous au Territoire de Vie Sociale de Neuillé-Pont-Pierre chaque troisième jeudi du mois. Des permanences sont assurées régulièrement au Point Accueil Emploi de Château-la-Vallière. Dans le difficile contexte économique actuel, personne ne peut négliger l'action d'insertion professionnelle. Chaque commune est un relais précieux pour notre activité en informant chaque fois que possible leurs demandeurs d'emploi et les utilisateurs potentiels (particuliers, artisans, entreprises, associations, etc) et, aussi en faisant appel à nos salariés disponibles pour les remplacements communaux.

### DES ACTIONS CIBLÉES

#### Formations en 2012

- « Techniques et gestes professionnels appropriés au repassage et à l'entretien d'une habitation » avec 7 salariées.
- « PSC1 » au centre de Secours de Neuillé Pt Pierre avec 10 salariés.
- « CACES 3, 5, 8 » par l'IFCA de Tours Nord avec un salarié.
- « Concours ATSEM » par le CNED avec une salariée.
- « Espaces verts et entretien du matériel » au CFFPA de Fondettes avec 4 salariés.

#### Buffet

Le 16 février 2013 à Neuillé Pt Pierre, une cinquantaine de personnes a partagé notre buffet annuel. Ambiance amicale et bonne humeur assurée : un succès.

### DES RÉSULTATS

Sur les 3 trimestres 2013, 174 personnes ont été missionnées soit 35 050 heures réalisées. Au total depuis janvier 2013, RES compte 34 insertions professionnelles. A suivre ...

#### Mission Locale - Partenaire de R.E.S

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, David FOSTIER représente la Mission Locale de Touraine visant :  
- L'orientation professionnelle  
- La formation professionnelle  
- Les recherches d'emploi  
- Les besoins en terme de logement, santé, mobilité, situation financière, ...  
Il reçoit sur rendez-vous à l'association RES, au Point Accueil de Château

la Vallière ou à l'antenne de la Mission Locale Tours Nord. 02.47.29.31.20 ou 06.62.48.70.19

#### Rappelons la bonne coopération des collectivités locales qui ont à cœur de faciliter l'insertion professionnelle sur le territoire.

#### Une réponse simple près de chez vous

1bis rue de la Besnardière  
37370 St-Paterne-Racan  
Mail : solidarite.relaisemp@free.fr  
Sylvie PERROTIN - Sandie GAUDIN  
Christine MICHEL - Violaine ASSET  
02 47 29 37 12 et 06 44 10 03 50

## Élagage à proximité des lignes aériennes

L'élagage est une des actions d'entretien nécessaire à la sécurité des personnes et des biens à proximité des ouvrages. En effet, les branches d'arbres situées à proximité d'une ligne électrique peuvent dans certaines circonstances devenir dangereuses, provoquer des chutes de câbles, entraîner des accidents corporels graves et conduire à des interruptions de fourniture...

### QUI EST RESPONSABLE ?

Arbre	Ligne	Responsabilité
<b>Domaine privé</b>	Domaine privé	<b>ERDF</b> <i>Si la plantation est antérieure à la ligne</i> <b>Le propriétaire de l'arbre (1) (2)</b> <i>Si la plantation est postérieure à la ligne</i>
<b>Domaine privé</b>	Domaine public	Le propriétaire de l'arbre (1) (2)
<b>Domaine public</b>	Domaine public	<b>ERDF</b> <i>Si la plantation est antérieure à la ligne</i> <b>La collectivité, propriétaire de l'arbre (1) (2)</b> <i>Si la plantation est postérieure à la ligne</i>

(1) Tout travail d'élagage effectué à une distance inférieure ou égale à 3 mètres d'une ligne électrique en moyenne et basse tension doit être réalisé seulement si l'ouvrage est mis hors tension. Le client doit faire sa demande de mise hors tension, appelée aussi «protection du chantier» à son fournisseur d'électricité.

(2) Pour des raisons de sécurité, et avant d'engager tous travaux, le propriétaire des arbres devra contacter les services d'ERDF en envoyant une **Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux** par l'un des moyens suivants :  
Internet : <https://www.netdict.fr>  
Télécopie : 02.38.41.58.31  
Courrier : ERDF - Traitement des DR-DICT Electricité  
BP 87716 - 45077 ORLEANS Cedex



### QUI PAIE QUOI ?

C'est le responsable de l'élagage qui le finance. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

PRINCIPALES REGLES DE SECURITE A RESPECTER AUX ABORDS DES LIGNES ELECTRIQUES.

Ne pas s'approcher, ni approcher d'objets, à moins de 3 mètres (lignes de tension inférieure à 50 000 V), à moins de 5 mètres (lignes de tension supérieure à 50 000 V).

Ne jamais toucher une branche tombée ou qui surplombe une ligne électrique ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique. Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage.

**Pour tout renseignement :** SIEL, 12 Rue Blaise Pascal - BP 1314 - 37013 TOURS Cedex 1  
ERDF TOURAINE, 45 Avenue Stendhal - BP 436 - 37204 TOURS Cedex 3

## Élections municipales et communautaires de mars 2014

Ce qui change dans votre commune (de 1000 à 3500 habitants)

**Pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, le mode de scrutin change dans les communes de 1000 à 3500 habitants.**

**1)** Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus. Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pouvoir et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul.**

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une « prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête au tour de scrutin où l'élection est acquise une majorité absolue au conseil municipal. La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des

suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages.

**2)** Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour la même durée de mandat (6 ans). Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux.

**Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :**

- À gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;
- À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au conseil de communauté).

**Ces listes sont indissociables ; il n'est pas possible par exemple de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.**

**Les listes doivent en outre respecter le principe de parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

**3)** Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire et les adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un (parité homme-femme).

**4)** Enfin, les électeurs devront désormais présenter à la fois leur carte d'électeur et un titre d'identité.

## Mairie

Horaires d'ouverture :  
 Lundi, mardi, jeudi 8h30 - 12h30  
 Mercredi 8h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00  
 Vendredi 8h30 - 12h30 et 16h00 - 18h30  
 Téléphone 02 47 56 74 67  
 Fax 02 47 56 76 50  
 E-mail mairie.saintroch37@orange.fr

## ECOLE PRIMAIRE

Directeur M. BRIANT  
 Téléphone 02 47 56 75 62

## TRÉSORERIE

Pour les affaires communales (transport scolaire...) contacter la Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre,  
 Pour les impôts et taxes, contacter la Trésorerie de Neuvy le Roi, JACQUET : 02 47 24 40 51

## GENDARMERIE

Luyes : 5 avenue du Clos Mignot  
 Téléphone : 02 47 55 34 80

## POMPIERS

Téléphone : **18**

## SAMU

Téléphone : **15**

## ASSISTANTE SOCIALE

Les permanences à la Mairie de Saint-Roch sont supprimées. Madame ROUSSEAU assure les permanences suivantes :

Mairie de la Membrolle-sur-Choisille : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de 9h30 à 11h30 - Tél. 02 47 41 21 28

Mairie de Pernay : 2<sup>e</sup> lundi de 10h30 à 11h30 - Tél. 02 47 52 43 83

## E.D.F. / G.D.F. Services Touraine

Accueil particuliers : 08 10 837 837 - Dépannage clientèle : 0810 33 34 37

## Cie FERMIÈRE DES SERVICES PUBLICS

6 bis avenue Victor Hugo 37305 Joué-Lès-Tours - Téléphone : 0811 900 400

## SALLE D'ACTIVITÉS

Renseignements et location en mairie au 02 47 56 74 67

Téléphone de la salle d'Activités : 02 47 40 96 98



**BLEU D'ARMOR** Restaurant Pizzeria  
 pizzas à emporter  
 Crêperie Bar  
 Midi : formule tout compris : 12,90 €  
 Soir & week end à la carte  
 02 47 56 74 37  
 4, rue principale - 37390 St Roch

## LE PERSONNEL MUNICIPAL

### Service Administratif :

Maryse GAUGUET  
 Secrétaire générale

Brigitte LOC  
 Adjoint administratif territorial

Francoise NEVOIT  
 Adjoint administratif territorial

### Service Technique :

Bruno PALLUAU  
 Adjoint technique territorial

Caroline DE RESENDE  
 Adjoint technique territorial

Pascal RUTARD  
 Adjoint technique territorial

Géraldine GALLE  
 Adjoint technique territorial

### Service Ecole :

Annick MARCHAND  
 Agent spécialisée des écoles maternelles

Magali BIGOT  
 Adjoint technique territorial

Anita CLÉMENT  
 Aide bibliothécaire

Laurence COLAS  
 Agent de surveillance scolaire

### Bibliothèque Associative :

Patricia AUBRIOT  
 Aide bibliothécaire



## MOUVEMENT DE PERSONNEL

La municipalité remercie chaleureusement Nadège FONTENAY pour ses bons et loyaux services, durant toutes ces années, comme adjoint technique territorial. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !

Dans le même temps, nous souhaitons la bienvenue à Magali BIGOT qui la remplace dans ses fonctions !

**ENTREPRISE FLABEAU**  
 CHARPENTE Travaux neuf et restauration  
 COUVERTURE  
 BARDAGE - ISOLATION  
 ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE  
 Z.A. Les Nongrenières - Route de Sonzay  
 37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE  
 Tél. 02 47 24 30 64  
 vincent@flabeau.net

**BERTHAULT AUTOMOBILES**  
 02 47 41 20 35  
 Ventes réparations Toutes marques  
 77 rue Nationale  
 37390 la Membrolle sur Choisille  
 Fax : 02.47.54.89.59.

**COLAS**  
 Centre-Ouest  
 Travaux Publics & Particuliers  
 Tél: 02 47 62 12 12 Fax: 02 47 49 01 38  
 E-mail : contact.tours.nord@colas-co.com

Solution by **HYGEBAT** Hygiéniste du bâtiment  
 • Entretien et Réparation de Ventilation  
 • Pompage Fosses toutes eaux  
 • Désinsectisation  
 • Destruction de nid de guêpes  
 ZA des Terrages - 37390 Saint Roch  
 Tél : 02 47 409 555 - Fax 02 47 409 556

# JEU CONCOURS

gratuit



## LA PHOTO MYSTERE

**Vous l'avez certainement vue... sans la voir vraiment !**

- 1) Sauriez-vous retrouver cette plaque ?**
- 2) Question subsidiaire : Savez-vous ce qu'elle signifie ?**

Nous attendons vos réponses à la Mairie avant le 15 janvier 2014 (en notant sur un papier ou par mail : votre nom, prénom, adresse et téléphone)

Le gagnant recevra un lot qui lui sera remis lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, le 24 janvier 2014. Si plusieurs personnes ont les bonnes réponses, il sera procédé à un tirage au sort.